



# Société française de bienfaisance aux Pays-Bas

Compte rendu de l'Assemblée Générale du lundi 2 février 2026 en ligne

L'Assemblée Générale de la SFB a eu lieu le 2 février 2026 en visio-conférence de 18h à 19h20.

M. Gilles Prémel-Cabic a présidé la séance en sa qualité de Président et Trésorier.

## Présents :

Mr Gilles Prémel-Cabic, président et trésorier de la SFB  
Mme Brigitte Steppé-Chevance, vice-présidente de la SFB  
Mme Marie-Christine Nigon-Boer, membre du bureau de la SFB(en fin d'AG)  
Mme Assia Benoît, membre du bureau de la SFB  
Mme Ghislaine Cornuau, secrétaire de la SFB  
Mme Sabine Gratadour, membre du bureau de la SFB  
Mme Carole Liedorp, agent du service social du consulat  
Mme Catherine Libeaut, conseillère consulaire, membre de l'association  
Mr Yohan Makaya, président de l'association des Français des Pays Bas, membre de l'association  
Mme Marie Christine Kok Escalle, conseillère consulaire, membre de l'association.  
Mme Hélène Degryse, conseillère consulaire, membre de l'association.  
Mme Marie Goude, membre de l'association

## Procurations :

Pour Mme Brigitte Steppé-Chevance de la part de M. Marcel Laurence, M.François Mengin , M.JeanLuc Deboudt.  
Pour Mme Assia Benoit de la part de Mme Elisabeth Smith.  
Pour Mme Marie Goude de la part de l'UFE.  
Pour Mme Catherine Libeaut de la part de Mr Pierre Lavéant

## Ordre du jour:

- I. Ouverture et consultation des membres sur l'ordre du jour
- II. Présentation des activités conduites au cours de l'année 2025, présentation et approbation du rapport moral de la SFB.
- III. Présentation et approbation du rapport financier de la SFB pour l'année 2025.
- IV. Révision des statuts : les statuts ont été modifiés par un notaire afin d'être en accord avec la nouvelle loi Wet Bestuur en Toezicht Rechtspersonen (WBTR).

- Les changements apportés doivent être révisés par les membres de la SFB. Merci de communiquer vos remarques et commentaires en amont de l'Assemblée Générale.
- V. Election des membres Bureau de la SFB : en accord avec les statuts de la SFB, Brigitte démissionnera (tout membre du Bureau doit démissionner après trois ans) et est à nouveau candidate pour un nouveau mandat de trois ans. Le vote se déroulera lors de notre Assemblée Générale.
- VI. Questions diverses.

## **I- Ouverture et ordre du jour**

Ouverture de la séance.

La SFB compte 20 adhérents, 10 personnes sont présentes, avec les 6 procurations le quorum est atteint.

## **II- Présentation des activités de l'année 2025**

En 2025 nous avons aidé 10 personnes dont certaines plusieurs fois.  
Le montant de ces aides varient entre 40€ et 1100€.

Nous avons dépensé un peu plus de 6000€ ( pour payer des loyers, des frais médicaux, des meubles , un ordinateur....).

Carole Liedorp (consulat) dit qu'il y a moins de demande d'aide mais les montants des aides sont en général plus importants.

Le montant des dons, sous forme de bons cadeaux à Noël, aux familles a légèrement diminué par rapport à 2024 car nous avons eu plus de dépenses.

Dans les écoles françaises de La Haye et d'Amsterdam ainsi qu'à l'IFS d'Amsterdam une collecte de produits alimentaires a été effectuée en décembre 2025. Ainsi 20 colis ont pu être distribués pour les fêtes à des personnes seules ou des familles.

Avant la collecte, un contact fut pris avec l'IFS car cette collecte serait effectuée pour la première fois dans cet établissement.

Nous avons organisé un concert en octobre et fait faire du matériel publicitaire (serviette et sur selle avec le logo de la SFB) pour mieux se faire connaître.

Le concert a eu lieu le 11 octobre. Il fut apprécié et des échanges intéressants se sont instaurés lors de l'intermède. Tout le monde fut impliqué pour cet évènement.

Des goodies ou matériel publicitaire ont été vendus à ce moment-là.

Sabine a été un moteur en 2025. Elle s'est chargée du matériel publicitaire.

Les conseillers consulaires ont demandé comment obtenir ces serviettes ou sur selles ? Il faudrait les mettre sur notre site. Une fois la commande validée, ils pourraient être envoyés aux personnes.

Nous avons fait un appel d'offre pour modifier les statuts avec des notaires pour être en conformité avec la loi WBTR(Wet Bestuur en Toezicht Rechtspersonen). Un notaire a été choisi.

### **III- Rapport financier de l'année 2025**

Le compte rendu financier pour l'année 2025 est présenté par Gilles Prémel-Cabic, le trésorier. Le bilan financier est déficitaire.

Pour 2025 les recettes sont de 5822 € (pas de subvention) et les dépenses de 10944€ soit un déficit de 5122€ mais ce n'est pas catastrophique.

En 2026 nous avons fait une demande de subvention d'un montant de 5000€. Lundi dernier la demande a été étudiée, il faut attendre la réponse.

La réserve financière de la SFB est de 161 335€ au 11 janvier 2026.

#### Les recettes 2025

Le nombre de cotisations a augmenté. Nous avons actuellement 20 adhérents. Nous avons eu plus de dons.

Lors du concert, les entrées et la vente des goodies ont rapporté 512€.

#### Les dépenses 2025

Nous avons effectué des secours exceptionnels pour 10 personnes et offert des bons cadeaux pour Noël, pour un montant total de 6646€.

Marie Goude, commissaire aux comptes a vérifié les comptes. Chaque transaction, frais ou demande de dons sont bien détaillés.

Les échanges avec le consulat sont enregistrés.

Les membres du bureau donnent leur avis sur les demandes d'aide. Si la majorité est d'accord, l'aide est acceptée.

Il semble que l'ambiance au sein du bureau est bonne.

Aucun frais kilométriques n'ont été demandés.

Le déficit vient des changements de statuts(frais de notaire), de l'organisation du concert et du matériel publicitaire.

#### Quitus :

Mme Marie Goude, a vérifié les comptes en janvier 2026 avec le président et la vice-présidente de la SFB. Les comptes sont très détaillés, contrôlés, vérifiés.

Marie Goude propose à l'assemblée générale de la SFB d'approuver le résultat d'exploitation et le bilan établi par le trésorier, Mr Gilles Prémel-Cabic et de lui donner quitus pour la tenue des comptes 2025 qu'elle estime sincère et exacte.

Catherine Libeaut propose de comptabiliser les heures passées pour l'Association, pour avoir une idée de ce que les personnes donnent de leur temps.

#### **IV - Révisions des statuts**

Deux concepts des statuts ont été envoyés avant l'Assemblée Générale.  
Un daté du 30-09-2025 avec des parties en rouge qui sont à modifier.  
Un daté du 21-10-2025, version définitive.  
Gilles et Brigitte ont discuté avec la notaire et sont parvenus au dernier document (21-10-2025).  
Cette version est donc soumise au vote.

Mme Kok Escalle demande si les changements conviennent aux membres du bureau.  
Après discussion, il s'est avéré que l'article 23 alinéa 2 doit être modifié.

Le vote du changement des statuts est accepté seulement à condition de modifier l'article 23 alinéa 2.

#### **V- Election des membres du bureau**

Brigitte démissionne et est réélue pour 3 ans.  
Son engagement est important et très humain. Elle se rend partout dans les Pays Bas pour la SFB.

#### **VI - Questions diverses**

Anne Lise Rini a quitté l'association pour raisons personnelles.

Mme Kok Escalle fait remarquer que le site Web n'est pas souvent mis à jour. Il n'y a pas d'article ou de photo récente des activités.

Sabine a dit qu'effectivement aucune photo du concert n'avait été mise car il faut demander l'avis des personnes avant.

Assia propose de faire une marche avec un pique-nique dans les dunes au profit de la SFB.  
Piste à étudier.

#### **Conclusion**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.